



Ma commune m'informe

Jeudi 15 janvier 2009 - N°383

Site de Chimay : tous les numéros de « Ma commune m'informe » de l'année sont disponibles sur notre site : www.ville-de-chimay.be (page des news)

E-mail : fabien.bachelart@publilink.be



CHIMAY

CHIMAY

Agence Locale pour l'Emploi

Madame, Monsieur,

Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Quelques changements sont apparus depuis le 1 janvier de cette année :

Depuis toujours, les chèques ALE étaient imprimés par l'entreprise Sodexo.

Dorénavant, depuis le 01/01/2009, c'est la société Accor qui s'en charge.

Les nouveaux chèques ont un aspect différent : la combinaison de jaune et de violet est remplacée par des nuances de bleu et de jaune. Le talon détachable ne se trouve plus du côté gauche du chèque, mais au-dessus. Les nouveaux chèques ALE doivent eux aussi être remis, munis de leur talon détachable !

Cependant un travailleur ALE peut encore recevoir des chèques émis par Sodexo, car ceux-ci ont été distribués jusqu'au 25/12/2008. Un travailleur ALE peut donc recevoir le cas échéant des chèques émis par Sodexo chez un utilisateur et des chèques émis par Accor, chez un autre. Cela ne pose aucun problème : les organismes de paiement paient les deux sortes de chèques ALE.

Pour le reste, rien ne change pour le travailleur ALE.

En revanche, comme déjà annoncé, le prix du chèque ALE de 4,95 € est passé à 5,95 € à partir du 01/01/2009 pour tous les utilisateurs.

Si vous rencontrez des problèmes de quelque nature que ce soit, je vous invite à prendre contact avec votre agent ALE qui vous aidera à trouver une solution. Tel : 060/41 11 92.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry Corbiaux,
Président

COMMUNIQUE IMPORTANT D'INTERSUD A LA POPULATION

A) Collecte des déchets

Les conditions atmosphériques exceptionnelles que nous connaissons depuis plusieurs jours ont quelque peu perturbé la collecte des déchets en Sud-Hainaut cette semaine et en particulier dans certains quartiers verglacés.

Le ramassage dans ces zones est donc reporté à la semaine prochaine au rythme habituel pour autant que les conditions atmosphériques le permettent. Il est demandé aux riverains de ne laisser aucun sac ou encombrant sur les trottoirs cette semaine.

Intersud présente ses excuses à la population pour les désagréments que ces changements ont pu entraîner.

B) Ramassage des encombrants sera assuré durant la semaine du 19 au 23 janvier 2009.

Les prochaines journées de démonstration de jeux de société auront lieu les dimanches 25 janvier et 22 février, de 11h à 18h, à la salle du Timon (Rue de Forges) à Chimay.

Pour rappel, ces journées sont entièrement gratuites et permettent de découvrir de nombreux jeux de société tant pour les enfants que pour les adultes.

Elles sont animées par des bénévoles.

Vendredi 16 janvier 2009 LE SILENCE DES COMMUNISTES

Pour des raisons d'ordre technique et indépendantes de notre volonté, le spectacle est reporté à une date ultérieure. Veuillez nous en excuser.

Renseignements et réservations :

Centre Culturel de Chimay Sudhaina

Rue des Battis 34 – 6464 Baileux (Tél. : 060/21.22.10. - Fax : 060/21.12.97.) sudhaina@skynet.be

Souper de la Saint-Valentin

Salle du Bercail, vendredi 6 février 2009 à partir de 19h

Raclette Valaisanne organisé par Chimay-Jumelage.

Réservation souhaitée. Infos chez J. Lambert 060/21.46.43 et chez R. Savary 0472/31.77.84

Centre Culturel de Chimay

A.S.B.L. Sudhaina

Rue de Battis, 34 – 6464 Baileux

RECRUTEMENT

Le Conseil d'Administration procède à un recrutement d'animateur(s) ou animatrice(s) qui sera (seront) appelées à effectuer des remplacements de personnel en congé de maladie, pause carrière, congé sans solde.

Les conditions requises sont de posséder le Passeport APE et un certificat de bonne vie et mœurs de type 2.

Etre en possession de diplômes d'animateur (trice) ou d'éducateur (éducatrice) du niveau de l'enseignement secondaire supérieur.

Contrat mi-temps.

Période d'essai

Barème de la Commission Paritaire n°329/2

Fonction :

- Animer et encadrer des groupes dans des projets d'animation.
- Concevoir et mener des projets.

Candidat :

- Le (la) candidat(e) doit avoir le sens des responsabilités, un bon contact avec les groupes à animer, savoir travailler en équipe et être rigoureux.
- L'horaire de travail de 19hrs/semaine.

Les offres de candidatures (uniquement écrites) sont à faire parvenir au Conseil d'Administration du Centre Culturel de Chimay, rue des Battis, 34 à 6464 Baileux pour le 23/01/2009. Elles comporteront le CV du candidat de même qu'une copie des diplômes.

Amis de l'entité de Chimay

Une information qui risque de vous intéresser.

La revue trimestrielle « AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS » (n°192, qui vient de paraître) traite de deux sujets qui concernent notre entité, à savoir :

Les ardoisières de L'Escaillère – par Michel BAUDY et la disparition de la dernière usine céramique de BOURLERS devenue la S.A. Produits réfractaires et grès cérame par Paul Blocteur.

Deux articles des plus intéressants.